



DESCRIPTION DE *BARBUS ANNIAE* (PISCES, CYPRINIDAE)  
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE GUINEE

par

C. LEVEQUE (1)

**RESUME.**— Une nouvelle espèce de poisson africain, *Barbus anniae*, est décrite de la République populaire de Guinée. Elle est comparée notamment à *Barbus trispilos* Bleeker, 1863 qui a la même coloration.

**ABSTRACT.**— A new african fish species, *Barbus anniae*, have been described from Guinea popular Republic, and compared to *Barbus trispilos* Bleeker, 1863 which have the same color pattern.

Nos connaissances sur la faune ichtyologique de Guinée n'ont guère évolué depuis le travail réalisé par Daget (1962). Cette région est pourtant particulièrement intéressante puisque de nombreuses espèces paraissent endémiques du Fouta Djallon.

Lors d'une mission effectuée pour l'O.M.S. en République Populaire de Guinée, nous avons pu récolter la plupart des espèces de *Barbus* déjà signalées de cette zone ainsi que des séries d'individus qui nous paraissent appartenir à de nouvelles espèces. L'une d'entre elles, *Barbus lauzannei*, Lévêque et Paugy, 1982, a déjà fait l'objet d'une note séparée.

*Barbus anniae* n.sp.

Holotype : MNHN 1982-1003, 66 mm de longueur standard, 85 mm de longueur totale.  
Paratypes: MNHN 1982-1004 à 1006 (303 exemplaires).

Tous les individus ont été récoltés dans un petit affluent de la Koumba, sur la route de Gaoual à Labé, en République populaire de Guinée (26.4.80). Il s'agit d'un petit cours d'eau avec cascades et vasques. La Koumba se jette dans le Tomine encore appelé Rio Corubal en Guinée Bissau.

*Description*

Le premier chiffre est relatif à l'holotype. Les chiffres indiqués entre parenthèses donnent les limites de variabilité observées sur neuf paratypes (40 à 81 mm de longueur standard).

(1) Chercheur ORSTOM, Museum national d'Histoire naturelle, Ichtyologie générale et appliquée, 43 rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05.

*Cybium*, 1983, 7 (1) : 97-101.

2 NOV. 1983

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3581ex1

Cote : B

B3581 ex1

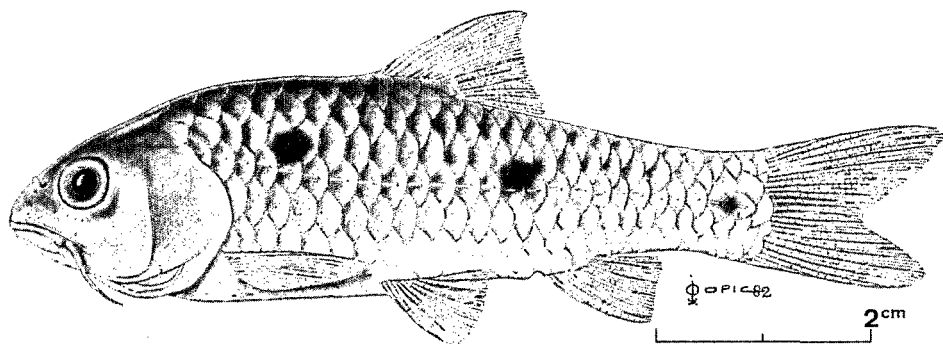


Fig. 1.— *Barbus anniae* n.sp., Holotype, 66 mm LS.

- Hauteur du corps/longueur standard : 28,8 % (26,1 à 31,2 %)  
 Longueur de la tête/longueur standard : 30,3 % (27 à 32,1 %)  
 Epaisseur du corps/longueur standard : 17,4 % (14 à 19 %)  
 Hauteur du pédoncule caudal/longueur de la tête : 45 % (42,9 à 50 %)  
 Diamètre de l'œil/longueur de la tête : 27,2 % (23 à 28 %)  
 Interorbitaire/longueur de la tête : 40 % (37,1 à 42,2 %)  
 Longueur du museau/longueur de la tête : 29,1 % (24,5 à 29,8 %)  
 Barbillon maxillaire/longueur de la tête : 36,3 % (31,6 à 42,1 %)  
 Barbillon mandibulaire/longueur de la tête : 42,7 % (38,3 à 53,1 %)

*B. anniae* est un poisson de taille moyenne, la longueur standard maximale observée étant de 81 mm.

La tête est assez haute et massive et le profil supérieur est busqué, notamment chez les grands individus.

Les barbillons sont longs et inégaux. Le barbillon maxillaire atteint et dépasse légèrement le milieu de l'œil. Le barbillon mandibulaire dépasse largement le bord postérieur de l'œil. Nous avons noté que l'extrémité d'un barbillon était fourchue chez quelques individus.

La nageoire pectorale est insérée juste derrière l'opercule. Son extrémité atteint généralement la base de la nageoire. La nageoire dorsale débute environ à mi-longueur (L.S.), sensiblement au même niveau que les nageoires ventrales. Le dernier rayon simple n'est pas ossifié.

D : II - 8 ; A : III - 5 ; V : I - 7 ; P : I - 13 (parfois 12 ou 14).

Les écailles sont à radii peu nombreux et divergents.

On compte en général 4 1/2 écailles (parfois 3 1/2 ou 4) au-dessus de la ligne latérale, juste en avant de la dorsale. Il y a 3 1/2 écailles (parfois 3) entre la ligne latérale et la base des ventrales, 12 écailles autour du pédoncule caudal, 25 (3), 26 (8) et 27 (1) écailles en ligne latérale chez les exemplaires examinés. La ligne latérale est complète.

Les branchiospines sont assez rudimentaires, au nombre de 7 à 8 sur la partie inférieure du premier arc branchial, et 2 à 3 sur la partie supérieure. Les dents pharyngiennes, comme chez tous les *Barbus* du même groupe, présentent la disposition 5-3-2-2-3-5 (fig. 5).

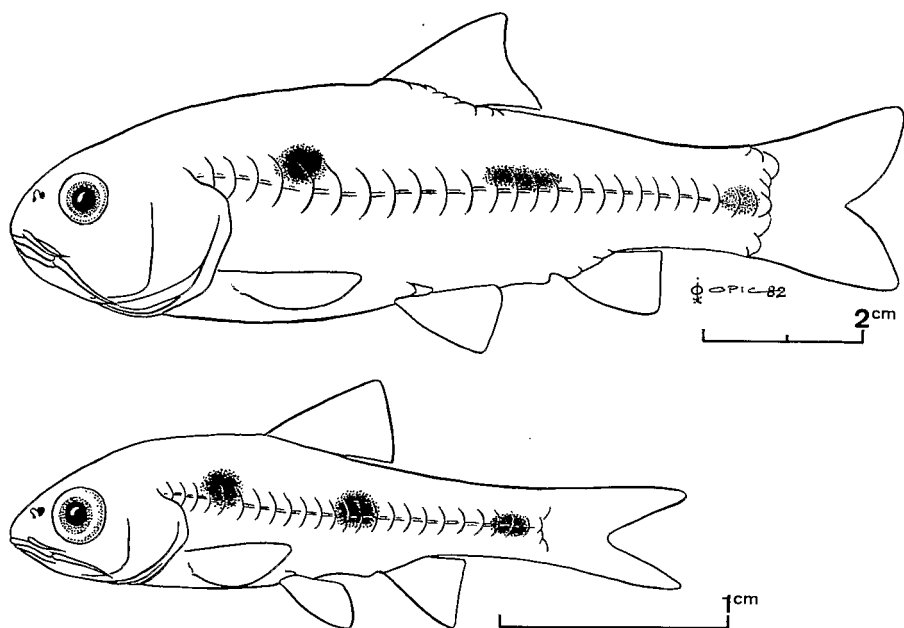


Fig. 2.— *Barbus anniae* : allure générale d'un exemplaire de 81 mm LS et d'un exemplaire de 21 mm

### Coloration

Les spécimens conservés dans le formol ont le dos sombre et le ventre clair. Les écailles situées au-dessus de la ligne latérale et les deux rangées sous la ligne latérale sont bordées d'une pigmentation assez nette un peu plus marquée à l'extrémité antérieure.

On note typiquement trois taches sombres sur les flancs. La première située au-dessus de la ligne latérale est généralement tangente à celle-ci. Elle débute aux environs de la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup>me écaille. La seconde est traversée dans sa partie inférieure par la ligne latérale. Elle débute à deux rangées d'écailles en arrière de l'extrémité postérieure de la dorsale et couvre 2 à 3 écailles.

La troisième est à l'extrémité du pédoncule caudal. Cette tache est en général plus petite et moins marquée que les deux autres. Dans la série récoltée et notamment chez les grands individus, cette tache a tendance à disparaître. Elle est même pratiquement inexistante chez certains exemplaires. De manière générale, les taches sont beaucoup plus nettes chez les jeunes, et tendent à s'estomper un peu avec l'accroissement de taille.

Le rapport de la distance entre les centres des 2<sup>e</sup>me et 3<sup>e</sup>me taches à la distance entre les centres des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup>me taches est voisin de 1 (moyenne 1,04; intervalle 0,95 à 1,18). Pour *B. trispilos*, nous avons trouvé 1,14 à 1,18 en Côte d'Ivoire.

### Diagnose et affinités

*B. anniae* peut être confondu avec d'autres *Barbus* d'Afrique de l'ouest possédant également trois taches sur les flancs.

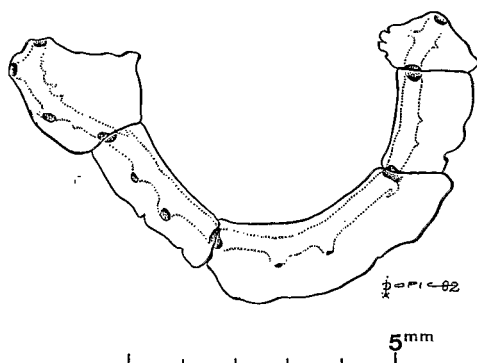


Fig. 3.— *Barbus anniae* : os de la série infra-orbitaire (LS 50 mm).

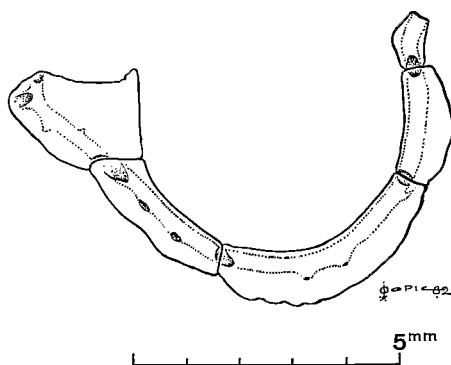


Fig. 4.— *Barbus trispilos* : os de la série infra-orbitaire (LS 60 mm).

La comparaison entre de grands individus de *B. anniae* et de grands individus de *B. trispilos* ne laisse pas de doute quant à l'existence de deux espèces. L'une (*B. anniae*) a une tête haute, massive, un peu globuleuse et un profil dorsal très arrondi (fig. 1-2). L'autre (*B. trispilos*) a une tête plus pointue et un profil dorsal plus aplati. En outre, on trouve presque toujours 2 1/2 écailles entre la ligne latérale et le début de la ventrale chez les *B. trispilos* du secteur eburnéo-ghanéen et 3 1/2 chez *B. anniae*.

Les os de la série infra-orbitaire sont également plus larges chez *B. anniae* que chez *B. trispilos* (fig. 3 et 4).

Chez les jeunes individus, il est cependant beaucoup plus difficile d'identifier les deux espèces par l'allure générale, les différences étant beaucoup moins nettes.

Nous avons examiné les *Barbus*, identifiés *B. trispilos* récoltés par Daget (1962) en Guinée. A l'exception d'un lot de petits individus (MNHN 1959-063) provenant de la Korovo, affluent de la Koumba qui pourrait être rapporté à *B. anniae*, les autres séries provenant des bassins du Konkoure, de la Kolente et du Little Scarcie, nous paraissent différentes. Bien que l'on compte souvent 3 à 3 1/2 écailles entre la ligne latérale et la base de la ventrale, ces poissons ont en effet une tête plus pointue que *B. anniae*, rappelant celle de *B. trispilos*; les taches sont généralement petites, et le corps est relativement haut. Il nous semble donc que ces *Barbus* provenant du versant atlantique du Fouta Djallon ne sont pas des *B. anniae* qui est connu du versant nord. Ils paraissent également différents

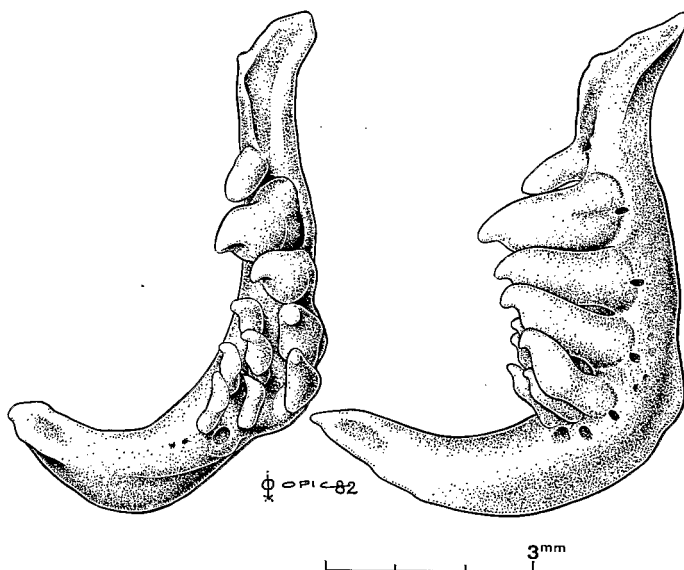


Fig. 5.— *Barbus anniae* : os pharyngien ; les dents pharyngiennes ont la disposition habituelle 5-3-2.

des *B. trispilos* du secteur éburnéo-ghanéen, bien qu'il soit difficile de trouver des critères permettant de l'affirmer. Le problème est en réalité compliqué par le fait que beaucoup de ces *Barbus* sont des individus de petite taille.

Dans la mesure où nous ne possédons encore que des connaissances très fragmentaires sur les populations de *Barbus* du secteur guinéen, y compris le Liberia et la Sierra Leone, il paraît difficile, voire utopique de résoudre actuellement les problèmes de spéciation dans cette région. Seule une étude détaillée des populations provenant des différents bassins du versant atlantique, de Côte d'Ivoire en Guinée, permettrait d'apporter des éléments de réponse.

Signalons cependant que *B. liberiensis* (Steindachner, 1894) a été décrit de cette région. D'après la description de Greenwood (1962), il possède également une tête massive comme *B. anniae*, mais n'a que 21 à 23 écailles en ligne latérale (contre 25 à 27) et 2 1/2 écailles entre la ligne latérale et le début de la ventrale (au lieu de 3 1/2).

#### REFERENCES

- DAGET J., 1962.— Les poissons du Fouta-Djalou et de la Basse Guinée. *Mém. Inst. fr. Afr. noire*, 65 : 1-210, 61 fig., 13 pl.
- GREENWOOD, P.H., 1962.— The identity and status of *Barbus camptacanthus*, var. *liberiensis* Steindachner, 1864 (Pisces, Cyprinidae). *Bull. Aquatic Biol.*, 3 (32) : 121-126.
- LEVEQUE C. et D. PAUGY, 1982.— Nouvelle espèce de *Barbus* (Pisces, Cyprinidae) d'Afrique de l'Ouest. *Cybium*, 6 (1) : 81-84.